

COMMUNIQUE

Le conseil municipal s'est réuni le 14 janvier 2009 et a délibéré sur les affaires suivantes.

En préalable, le conseil municipal a reçu M. Thomas CESBRON, chargé de mission au Pays Saumurois. Il a exposé ses différentes missions et en particulier celle de développer les énergies agro-ressource sur l'ensemble du secteur.

Urbanisme :

. L'architecte M. COUSSY, chargé du PLU et de la ZPPAUP rencontrera une dizaine de personnes en 2 ou 3 réunions. Celles-ci lui apporteront toutes leurs connaissances sur l'agriculture, la viticulture, le patrimoine, le commerce ... à Fontevraud l'Abbaye.

Une réunion publique aura lieu le lundi 23 février à 19 heures au foyer Yves Duteil. M. COUSSY présentera au public l'ensemble de sa mission qui durera 2 ans.

. Le conseil municipal a été saisi d'une demande de modification du tracé de la zone ND du POS en vue de créer une habitation. Le conseil municipal estime qu'il n'est pas possible de donner satisfaction au demandeur.

. Des relevés topographiques sont demandés au cabinet géomètre LECOUTEUX. Ces relevés seront effectués aux abords de la zone artisanale.

Périmètre de protection de ressource en eau :

Le conseil municipal émet un avis défavorable à l'arrêt de l'utilisation du cimetière. Il demande que celui-ci soit maintenu dans ses limites et ne prévoit pas d'extension.

Le conseil municipal appuie la demande des agriculteurs pour lesquels les contraintes du périmètre sont trop réductrices de surfaces agraires.

Il demande qu'un accompagnement soit plus important, qu'il soit tenu compte de la réduction de l'enherbage au long des fossés sur une largeur de 40 mètres au lieu des 60 prévus, que le montant des indemnités soit moins flou et calculé sur une durée plus longue que les 3 années annoncées, enfin, qu'il soit réalisé, sur la zone complémentaire, une étude plus approfondie qui tienne compte de certaines pollutions rencontrées